

Stand d'INFORMATION et SIGNATURE de pétitions

Journée des Animaux sans foyer

http://www.homelessanimalsday.org/international_events.html

Action organisée par Oïkos Kaï Bios <http://www.oikoskaibios.com/>
à Annemasse le 4 septembre 2015

La mairie (panneaux lumineux), le Messenger et le Faucigny avaient annoncé notre stand le 20 août et le 4 septembre. Dans le 1^{er} hebdomadaire, un grand article dénonçait le grand nombre d'euthanasies pratiquées au refuge d'Arthaz et faisait honneur à la signature de Mme DUBY-MULLER, cosignataire d'une proposition de loi, suite du nouveau statut de l'animal voté et publié en février 2015. Le Faucigny, tout en évoquant nos actions locales et les combats contre les abandons des associations et fondations sur le territoire national, a rendu un bel hommage à « *Ces animaux, dont une grande majorité a été offerte en guise de cadeau d'anniversaire ou de Noël, sont jetés au rebut comme un vieux jouet cassé. Sans autre état d'âme* ». Nous remercions la mairie et la presse de leur soutien à la cause des animaux.



Dès l'installation du stand, quelques personnes s'arrêtent volontiers. D'autres les rejoindront suite à l'article du Messenger et l'animation du stand sera constante toute la matinée.

➤ Une femme a trouvé un chat blessé tout autour du cou. Ce chat qui semblait égaré s'était réfugié dans son garage après plusieurs jours d'absence ; hélas, la blessure était infectée et l'animal n'a pu être sauvé. Nous ne pouvons que faire le lien avec le chat retrouvé décapité à Géant. A ce sujet, une femme présente sur le stand avait vu le corps du chat près du parking de l'hypermarché. Mais le pauvre animal laissé plusieurs jours était dans un état pitoyable, en morceaux : elle a cru qu'un renard l'avait tué, elle a néanmoins alerté le supermarché qui a dit être au courant.

Jeudi 3 septembre 2015

L'abandon ne doit plus être une fatalité

Les vacances, le soleil, le farniente... et les abandons d'animaux domestiques. Ce dernier point est presque devenu une habitude. Les chiens et les chats devenant une charge sont de plus en plus nombreux à se retrouver dans les refuges de la Société Protectrice des Animaux (SPA). Une association locale se bat pour faire changer les mentalités. La nouvelle loi, entrée en vigueur depuis peu, changera-t-elle la donne ? Ça serait trop beau pour être vrai. Son combat est donc loin d'être terminé.

CHRISTIAN CHARLEMAGNE
christian.charlemagne@lefaucigny.fr

Le geste est devenu presque anodin. Chaque été, le sujet fait partie des marronniers. L'abandon des animaux domestiques, principalement des canidés et des félinés, fait les choux gras de l'actualité au même titre que les inextricables bouchons autoroutiers. Le premier fait l'objet d'une compassion dépassant rarement les quelques dizaines de secondes de reportage, le second, témoignages à l'appui, nous narre le calvaire de ces pauvres vacanciers contraint de prendre leur mal en patience avant de pouvoir piquer une tête dans la grande bleue. Rien ne dit d'ailleurs que parmi eux ne se trouvent pas d'abominables éternités qui considèrent leurs animaux de compagnie comme un fardeau au point de le laisser attaché à un arbre le long de la route de ces précieuses vacances. Ces animaux, dont une grande majorité a été offerte en guise de cadeau d'anniversaire ou de Noël, sont jetés au rebut comme un vieux jouet cassé. Sans autre état d'âme.

Dans cette situation comme dans bien d'autres, il y a au moins deux catégories d'individus.

Une, fortement majoritaire, dont l'abandon des animaux domestiques ne déclenche chez questionnement et l'autre qui se bat éternellement pour que cela change.

Natacha Harris, la vétérinaire, chroniqueuse de Télématin et de surcroît présidente de la Société Protectrice des Animaux (SPA) en sait long sur le sujet. Depuis des années, ses différents refuges ne désemploient pas. Bien au contraire, ils s'avèrent trop petits pour recevoir tous ces animaux abandonnés.

Localement, l'association « Oikos Kai Bios » se mobilise chaque année pour informer la population sur ce fléau. Depuis des années, elle mène un combat contre la cruauté envers les animaux. Certains thèmes de ses combats dérangeant. Sa position contre la taumachie en est un. Celui contre l'abandon des chiens et des chats passe mieux, même si cette écoute ne parvient pas, pour l'instant, à faire chuter cette pratique qui ne cesse de s'amplifier.

Mais pas question de renoncer pour autant. Ce serait donner raison aux auteurs de ces actes lâches répréhensibles par la loi. Alors, le 4 septembre prochain, Marie Berger, la présidente

de « Oikos Kai Bios » et tous les membres de l'association se mobiliseront à nouveau. De 9 heures à midi, ils accueilleront au passage bleu, Place de la Libération, à Annemasse, toutes les personnes intéressées par le sujet.

Les chiffres dont dispose l'association sont plus qu'alarmants. Depuis sept ans, les euthanasies se multiplient à vitesse grand V, si l'on en croit le communiqué de presse diffusé par « Oikos Kai Bios » à l'occasion de cette future journée. Sur le territoire de l'agglomération annemassienne, rien que pour l'année 2012, presque un chat entrait sur deux (46%) a été euthanasié. « C'est presque trois fois plus qu'en 2010 », s'indignent les responsables de l'association.

Sur les sept dernières années, 2381 animaux - chiens et chats confondus - ont été euthanasiés. Annemasse Agglo n'a d'autre solution que de participer financièrement au soutien de l'association « Animaux Secours », basée à Arthaz-Notre-Dame. Son engagement pour l'année 2012 s'est élevé à 56.196 euros.

Si ces chiffres commencent à dater, c'est pour la simple et bonne raison que l'instance communautaire « n'était pas en mesure de

(nous) donner les informations, car l'association Animaux Secours ne les a toujours pas communiqués ».

Cette association de défense des animaux, de l'environnement et tout ce qui touche le cadre de vie, déplore via son site Internet que les laboratoires tels que ceux du Téléthon aient encore recours aux tests sur les animaux.

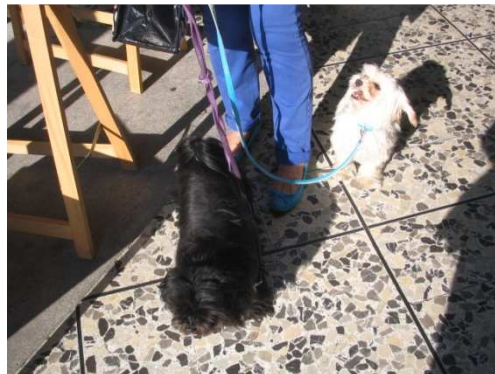
Selon la présidente de la Fondation 30 millions d'amis, qui se porte régulièrement partie civile dans les procès, ces peines ne sont jamais appliquées et l'identification d'un animal étant désormais obligatoire (tatouage ou puce), certains n'hésitent plus à les mutiler avant de les abandonner pour faire disparaître toute trace qui permettrait de remonter jusqu'à eux.

Si aujourd'hui, l'animal n'est plus reconnu comme un « meuble » par le droit, il n'en demeure pas moins que le parcours est encore long pour arriver à ce qu'il soit encore mieux protégé. La SPA, 30 millions d'amis, les associations locales ne désarment pas. Elles continueront à se mobiliser pour le bien-être de ces animaux qui ne demandent rien d'autre que de partager une vie heureuse auprès de leurs maîtres. ■

LE FAUCIGNY

- Une femme, rencontrée lors d'un stand en 2012 est venue donner de ses nouvelles.

Accompagnée de deux petits chiens, dont l'un est un rescapé de Collonges (78 chiens dans une maison, des maîtres dépassés, des animaux mal tenus, mal nourris...). Elle aurait aussi participé à faire cesser la vente d'animaux de compagnie - chats et chiens - dans une animalerie locale.



- La militante de la cause animale en photo sur l'article du Messenger (lors d'une action déjà ancienne) est venue nous voir. Elle a fait le voyage depuis la Vallée Verte. Elle a signé bien sûr toutes les pétitions, évoqué ses sauvetages dans le cadre de l'association « Poils et crins » sur France et sur Suisse, qui participe à de nombreuses actions. Elle a apprécié que l'article dénonce le grand nombre d'euthanasies à la fourrière en ajoutant : « nous sommes une épine dans le pied » des autorités peu attentives à la cause animale ; heureusement, les mentalités évoluent, et des lois sont proposées et soutenues de plus en plus par des députés.

- Une militante déjà venue sur le stand est passée avec sa sœur. Elles ont signé toutes les pétitions proposées, dont celles de « La Griffes » pour « plus de transparence dans les fourrières ». Elles sont reparties avec de nombreux flyers : chasseurs à l'école, cirque, loup et des badges et autocollants. Elles ont acheté chacune un livre « Honte et échecs de la médecine », de Hans RUECH, qui dénonce les conséquences négatives pour la santé humaine de l'expérimentation animale si cruelle pour les animaux.

➤ Enfin Une femme, intéressée par l'affichage. Nous lui montrons les divers flyers à disposition : stérilisation des animaux, cirque, Lscv <http://www.lscv.ch/> ...



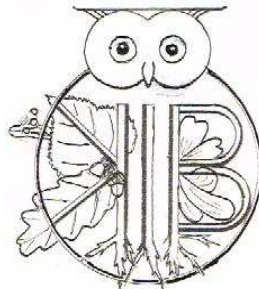
En plus de l'évolution législative du statut de l'animal, d'autres combats de l'association seront évoqués : 8 exemplaires du modèle de lettres fait par l'association, et concernant la conservation des arbres le long des routes du département, seront envoyées au Préfet par les visiteurs.

En conclusion

Plus de 200 signatures ont été recueillies, de loin le meilleur score depuis plusieurs actions...dont une vingtaine de signatures pour « plus de transparence dans les fourrières ». Cette pétition a été l'occasion d'évoquer le bilan effectué chaque année par l'association pour connaître et publier les statistiques de la fourrière locale ; abandons, nombre d'euthanasies à Annemasse, Annecy et Thonon les Bains. Dans cette dernière ville, un refuge vertueux ne pratique pas d'euthanasies : la SPA du Chablais http://spaduchablais.pagesperso-orange.fr/index_fichiers/accueil3.htm qui dépend de la SPA de LYON.

Merci aux nombreuses visiteuses pour leurs actions en faveur des animaux. Elles nous ont remerciés de notre investissement pour les bêtes et pour la nature. Leur présence et leurs paroles chaleureuses sont un encouragement.

Prochaine action : Annemasse le 19 septembre.



© Oïkos Kai Bios 2006-2015

<http://www.oikoskaibios.com/>